

SSIAP 1 – REC



RECYCLAGE

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Personnel concerné - Métier visé

Agent titulaire du SSIAP1 ou l'ayant recyclé depuis 3 ans au maximum.

Objectifs

Conserver l'aptitude à assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens.

Prérequis

- Etre titulaire du SST (moins de 2 ans)
- Attestation de l'employeur 1607 heures durant les 36 derniers mois.

Détails de la formation

Déroulement du stage :

14 heures – Dans notre centre de formation ou en intra-entreprise.

12 stagiaires au maximum.

Méthode pédagogique :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours.

Contenu :

La Prévention

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes ...)

- Accessibilité du public

Les moyens de secours (évolution)

- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

Mises en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de secours
- L'action face à différents contextes
 - Fumées, incendie
 - Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - Méthode d'extinction à un début d'incendie
 - Protection individuelle
 - Levée de doute, etc.
 - L'utilisation des moyens de communication mobiles

Application : Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté au risque.

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences

Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques sera transmise à son employeur.

Dans le cas de défaillance notoire du stagiaire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une attestation de recyclage SSIAP 1 d'une durée de validité de 3 ans sera délivrée.

Suite de parcours

Le recyclage permet d'exercer la fonction de SSIAP 1 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques. L'agent peut envisager de devenir chef d'équipe en se formant au SSIAP 2.